

République Française
Département de l'Aisne
Arrondissement de Soissons

COMMUNE DE BRAINE

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 DECEMBRE 2023

Date de la convocation : 08 DECEMBRE 2023

Date d'affichage : 12 JANVIER 2024

L'an deux mille vingt-trois, le douze décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de François RAMPELBERG, Maire.

Présents : François RAMPELBERG, Jean PONS, Gérard LAINÉ, Patrick PETITJEAN, Marie-Claude LAINÉ, Marie-Christine BROT, Nicole GUIDET, Sylvie GRÜN, Hervé ONYSZKO, Jacky IGNATE, Florian RAYAUME, Freddy LHERMINE.

Absents excusés : Nathalie MUSSOT (délégation de vote de Céline NAUDIN) - Alain LEMAITRE.

Absentes non excusées : Martine TORLET, Marie-Thérèse GIRARD.

Représentés : Odile VANDENBROUK à François RAMPELBERG, Stéphane WEBER à Marie-Christine BROT, Céline NAUDIN à Nathalie MUSSOT.

Secrétaire : Monsieur Patrick PETITJEAN a été nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

Le quorum (plus de la moitié des 19 membres), atteint, la séance est ouverte.

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2023

Le procès-verbal de la réunion du 14 novembre 2023 a été arrêté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- 1 - TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE PLAN LOCAL D'URBANISME, DOCUMENT D'URBANISME EN TENANT LIEU ET CARTE COMMUNALE A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE L' AISNE.
- 2 - MISE A DISPOSITION DE LA PARCELLE C1382 A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE L' AISNE.
- 3 - CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES.
- 4 - TRAVAUX DE VOIRIE SUR LA COMMUNE DE BRAINE – DEMANDE DE SUBVENTION « AISNE PARTENARIAT VOIRIE ».
- 5 - RÉHABILITATION D'UN ANCIEN HOTEL-RESTAURANT EN VUE D'ACCUEILLIR LES LOCAUX DE LA MAIRIE DE BRAINE – ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE.
- 6 - BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT « L'ETANG DE L'AMOURE » - DECISION MODIFICATIVE N°1/2023.
- 7 - COMMUNE - DECISION MODIFICATIVE N°6/2023.
- 8 – DECISIONS.
- 9 – QUESTIONS DIVERSES.

Le Maire demande aux membres du Conseil Municipal d'ajouter la délibération concernant le déplacement du candélabre AG024 pour les travaux de requalification de la Place Schoenenberger. A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte d'ajouter cette délibération à l'ordre du jour.

DELIBERATION N°82-2023 - TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE PLAN LOCAL D'URBANISME, DOCUMENT D'URBANISME EN TENANT LIEU ET CARTE COMMUNALE A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE L' AISNE

Arrivée de Madame Nathalie MUSSOT à 19 h 10.

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13	3	16	0	0	0

DELIBERATION N°83-2023 - MISE A DISPOSITION DE LA PARCELLE C1382 A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE L' AISNE

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13	3	16	0	0	0

DELIBERATION N°84-2023 - CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13	3	16	0	0	0

DELIBERATION N°85-2023 - TRAVAUX DE VOIRIE SUR LA COMMUNE DE BRAINE – DEMANDE DE SUBVENTION « AISNE PARTENARIAT VOIRIE »

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13	3	16	0	0	0

DELIBERATION N°86-2023 - RÉHABILITATION D'UN ANCIEN HOTEL-RESTAURANT EN VUE D'ACCUEILLIR LES LOCAUX DE LA MAIRIE DE BRAINE – ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13	3	16	0	0	0

DELIBERATION N°87-2023 - BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT « L'ETANG DE L'AMOURE » - DECISION MODIFICATIVE N° 1/2023

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13	3	16	0	0	0

DELIBERATION N°88-2023 - COMMUNE - DECISION MODIFICATIVE N° 6/2023

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13	3	16	0	0	0

DELIBERATION N°89-2023 - USED A - DEPLACEMENT DU CANDELABRE AG024 - PLACE SCHOENENBERGER

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13	3	16	0	0	0

DECISIONS

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée au Maire par délibération du Conseil Municipal de BRAINE en date du 2 juin 2020,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par le Maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

Décision n° 2023/26 en date du 28 novembre 2023

Signature de l'avenant de transfert avec la SAS VERDI NORD DE FRANCE de WASQUEHAL (Nord), le présent avenant est sans impact économique sur le montant du marché.

Décision n° 2023/27 en date du 12 décembre 2023

Signature des marchés, d'une durée d'un an renouvelable 2 fois par reconduction expresse, prenant effet au 1^{er} janvier 2024 :

- 1) Contrôle périodique et réglementaire dans les bâtiments communaux - Lot n°1 : Installations de gaz, installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire, appareils de cuisson, disconnecteurs en chaufferie, pour un montant de 1 507,00 euros HT avec la Société DEKRA INDUSTRIAL de GAUCHY (Aisne).
- 2) Contrôle périodique et réglementaire dans les bâtiments communaux - Lot n°2 : Installations électriques, compris paratonnerre église, pour un montant de 1 906,60 euros HT avec la Société APAVE EXPLOITATION FRANCE de SAINT-QUENTIN (Aisne).
- 3) Contrôle périodique et réglementaire dans les bâtiments communaux - Lot n°3 : Alarmes incendie – Détection incendie – Désenfumage, pour un montant de 780,00 euros HT avec la Société DEKRA INDUSTRIAL de GAUCHY (Aisne).

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire informe l'Assemblée qu'il a été sollicité par Monsieur DAVESNE, propriétaire des parcelles A401 (5a 30ca) et A402 (10a 60ca) lieudit « Jardin Christine », pour l'informer qu'il souhaitait vendre ces deux parcelles en proposant le prix de 20 euros le mètre carré.

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas acquérir ces parcelles.

Le Maire explique à l'Assemblée que la chaudière de la salle d'évolution est en panne, c'est pour cela que le chauffage ne fonctionne pas. Il précise que l'installateur n'a pas raccordé électriquement la chaudière, il est en attente d'une réponse de cet installateur.

Messieurs Jacky IGNATE et Florian RAYAUME ont participé à l'Assemblée générale du Foyer Rural et confirment qu'effectivement la remarque du chauffage de la salle d'évolution a été faite lors de cette assemblée générale. De plus, Monsieur Jacky IGNATE informe l'Assemblée que le chauffage de la grande salle du foyer rural ne fonctionne pas non plus, il précise qu'un diagnostic a été effectué et qu'il est en relation avec le Directeur Technique de la Ville pour suivre ce problème de chauffage, de plus il demande au Maire qui va régler les travaux à prévoir.

Le Maire répond à Monsieur Jacky IGNATE qu'il peut d'ores et déjà demander des devis pour avoir un montant estimatif des travaux.

Monsieur Jacky IGNATE ajoute que le foyer rural rencontre quelques difficultés financières suite à la non-perception de la subvention de la CAF (problème d'équilibre financier).

Monsieur Jean PONS remercie les services administratifs et techniques de la Ville de BRAINE ainsi que les élus pour l'aide apportée lors de la cérémonie « Sainte Geneviève » qui s'est déroulée le 30 novembre 2023.

Madame Sylvie GRÜN remercie également les mêmes personnes pour l'organisation et le déroulement du concert de NICOLETTA.

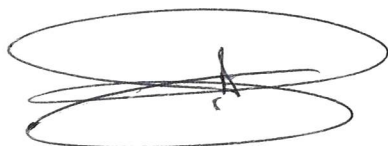
Monsieur Patrick PETITJEAN demande si le projet du terrain synthétique est annulé.

Le Maire lui répond que le projet n'est pas abandonné, mais que la Commune doit resolliciter la Région Hauts-de-France pour obtenir une nouvelle subvention car elle a supprimé celle qui avait été octroyée pour ce projet.

Monsieur Jean PONS remercie les services de la Ville pour l'installation du chalet devant le secrétariat de mairie.

La séance est levée à 20 h 15.

Le Secrétaire de Séance,



Patrick PETITJEAN

Le Maire,



François RAMPELBERG